

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-115** sur le zonage modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 et du premier projet de règlement numéro **RCA06-08-0020-13** sur les usages conditionnels et modifiant le règlement numéro RCA06-08-0020, adoptés le 5 mars 2019. Cette assemblée aura lieu le **19 mars 2019**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-115 a pour objet de :

- Agrandir la zone S15-132 à même la zone B15-131 et une partie de la zone I15-142.
- Abroger la grille des usages et normes applicable la zone commerciale B15-131

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent les zones S15-132, B15-131 et I15-142 délimitées au nord par la limite latérale de la propriété située du 450 au 460, rue Isabay, au sud par le chemin de la Côte-de-Liesse, à l'est par la rue Isabay et à l'ouest par la limite latérale est de la propriété située au 5975, chemin de la Côte-de Liesse. Une demande peut provenir de ces zones et des zones adjacentes.

Le premier projet de règlement numéro RCA06-08-0020-13 a pour objet d'ajouter des critères visant à :

- Autoriser une aire de jeux liée à la pratique de différents sports et servant de débarcadère pour autobus.
- Assurer la mise en valeur du boisé assaini lorsqu'une prescription sylvicole est requise pour une coupe d'assainissement réalisée dans le cadre d'une opération de saine gestion du couvert forestier.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent les limites de la zone S15-132 délimitée au nord par la limite arrière de la propriété située du 346 à 378, rue Isabay, au sud par le chemin de la Côte-de-Liesse, à l'est par la rue Isabay et à l'ouest par la limite latérale est de la propriété située au 5945, chemin de la Côte-de Liesse. Une demande peut provenir de la zone S15-132 et des zones adjacentes.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 6 mars 2019

Daniel Simon
Secrétaire du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of the adoption of draft by-law number RCA08-08-000-115, modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning and draft by-law number RCA06-08-0020-13 modifying by-law RCA06-08-0020 on conditional uses, adopted on March 5, 2019. This consultation meeting will be held on **March 19, 2019, at 7 p.m.**, at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of first draft by-law number RCA08-08-0001-115 is to:

- Enlarge zone S15-132 from zone B15-131 and a part of zone I15-142.
- Withdraw the grid of uses B15-131

These provisions are likely to need public approval by referendum and affect zones S15-132, B15-131 and I15-142 delimited to the north by the rear limit of the property located from 450 to 460, rue Isabay, to the south by chemin de la Côte-de-Liesse, to the east by rue Isabay and to the west by the lateral east limit of the property located at 5975, chemin de la Côte-de Liesse. A request may come from those zones and all at the adjacent zones.

The object of first draft by-law number RCA06-08-0020-13 is to:

- Authorize a playground for various sports and for landing bus.
- Ensure the enhancement of the restored woodlot when a silvicultural prescription is required for a sanitation cut made as part of a forest cover management operation.

These provisions are likely to need public approval by referendum and affect the limits of zone S15-132 delimited to the north by the property located from 346 to 378, rue Isabay, to the south by chemin de la Côte-de-Liesse, to the east by rue Isabay and to the west by the east lateral limit of the property located at 5465, chemin de la Côte-de Liesse. A request may come from zone S15-132 and the adjacent zones.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain the draft by-laws and the consequences of their adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

These draft by-laws are available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montreal, March 6, 2019

Daniel Simon
Secretary of the Borough Council